



HAL
open science

Les marqueurs formés sur dire

Agnès Steuckardt

► **To cite this version:**

Agnès Steuckardt. Les marqueurs formés sur dire. Agnès Steuckardt, Aino Niklas-Salminen. Les marqueurs de glose, Presses de l'Université de Provence, pp.51-65, 2005, <10.18463/steuckardt.002>. <hal-01276905>

HAL Id: hal-01276905

<https://hal.science/hal-01276905v1>

Submitted on 21 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Les marqueurs formés sur *dire*

Agnès STEUCKARDT
Université de Provence

Les études intitulées « marqueurs formés sur *x* » nous confrontent à la délicate question du choix des marqueurs de glose. Le verbe *dire* génère un grand nombre de lexies, généralement précieuses pour l'étude de l'énonciation car elles renseignent sur la position du locuteur par rapport à un discours autre ou à son propre discours, et la thèse de J. Authier-Revuz illustre cette importance du mot *dire* dans l'observation des faits énonciatifs. Cependant l'objet qui nous occupe ici est plus étroit, et dans la liste de lexies qu'on peut établir en consultant les dictionnaires et les ouvrages consacrés à l'énonciation, il nous faudra d'abord délimiter un sous-ensemble de « candidats à la glose ».

Si par exemple *c'est-à-dire* est sans doute le marqueur prototypique de la glose, en revanche une locution comme *soit dit en passant* ne semble pas participer d'un processus explicatif. En effet, alors que *c'est-à-dire* requiert la présence de deux énoncés X et Y, l'un jouant le rôle de support, l'autre d'apport explicatif, *soit dit en passant* n'implique rien de tel, comme le montre l'exemple suivant :

Je m'observai un peu sur le langage, **soit dit en passant**. [Marivaux, *Le Paysan parvenu*, 1734, partie 3, p. 126]

Il n'est certes pas exclu qu'il apparaisse dans une configuration présentant deux segments en relation de support et d'apport :

Il faut attendre le XX^e siècle pour assister à la « résurrection d'Homère », selon la belle expression de Bérard, un charmant Français, **soit dit en passant**. [Sollers, *Le Coeur absolu*, 1987, III, p. 125]

Mais, d'une part, il n'est pas l'opérateur de leur mise en relation, qui se fait par simple apposition, et, d'autre part, il présente le segment apposé *un charmant Français* comme une caractérisation, donnée incidemment, de Bérard : Y n'est alors nullement donné pour une explication de X.

Sans doute les lexies formées sur *dire* impliquent-elles toujours un retour sur le dire, mais, dans le cadre de l'étude de la glose, ce sont celles qui introduisent un Y explicatif d'un X qui nous intéressent au premier chef. Il nous faudra donc dans un premier temps mettre en évidence les critères qui permettent de sélectionner parmi les lexies formées sur *dire* les marqueurs de glose. Parmi ces marqueurs, on privilégiera ceux qui, d'après une étude statistique effectuée sur la base Frantext, apparaissent les plus employés au XX^e siècle : *c'est-à-dire*, *je veux dire*, et *autrement dit*. Une étude comparée de

leurs fonctionnements syntaxique et sémantique, permettra de décrire le rapport entre segment glosé et segment glossateur dans chacun des cas, et donc de mieux comprendre quelles informations spécifiques chaque marqueur peut livrer.

1. Inventaire raisonné

1. 1. Sélection des marqueurs de glose

Pour qu'il y ait glose, il faut au moins un élément glosé et un élément glosant. Un premier critère de sélection est donc de nature syntagmatique : la lexie doit se trouver dans une configuration de type *X lexie Y*¹.

Mais pour que la séquence *X lexie Y* puisse être appelée *glose*, il faut encore que *Y* soit présenté comme une explication de *X*. Le second critère est de nature pragmatique : l'ajout *lexie Y* doit avoir une visée explicative.

On peut dans un premier temps constituer deux groupes suivant que la lexie n'impose pas ou impose la présence d'un support et d'un apport². Dans le premier groupe, on placera *comme [L] dit, comment dirai-je ?, [L] dirait, soit dit en passant, disons, disons le mot, disons-le, faut-il dire, j'allais dire, je n'ose dire, pour tout dire, à vrai dire, dit* (participe en emploi épithète), *proprement dit*. Les exemples suivants illustrent la possibilité d'emploi hors de la configuration *X lexie Y* :

Si la mer bouillait, il y aurait, **comme on dit**, bien des poissons de cuits.
[Diderot, *Jacques le Fataliste et son maître*, 1784, p. 501]

- Il n'y a donc ici, mon pauvre Rançonnet, - reprit Mesnil, - **disons le mot...**
qu'une cochonnerie. [Barbey d'Aurevilly, *Les Diaboliques*, 1874, p. 258]

Le roman satirique, tel que je le conçois, demanderait tantôt la plume de Lucien, de La Bruyère, ou d'Hamilton, tantôt celle de Juvénal, **je n'ose dire** le pinceau de Molière. [Marmontel, *Essai sur les romans*, 1799, p. 315-316]

L'hypallage, **à vrai dire**, n'est point une figure de grammaire, dit la nouvelle méthode de Port-Royal. [Du Marsais, *Des Tropes*, 1730, partie 2, p. 188]

¹ La place de la lexie en position de pivot n'est pas obligatoire. On peut avoir : *X, Y lexie*, voire *lexie X, Y* (cf. note 4). De même la ponctuation est variable, comme le montre Augusta Mela ici même.

² Cet inventaire, qui ne se prétend pas exhaustif, ne serait-ce que parce que les lexies présentent des variantes (*disons-le en passant* à côté de *soit dit en passant*, ou *cela étant dit* à côté de *cela dit*) s'appuie sur deux sources : l'article « dire » du *TLF* et la liste dressée par Authier-Revuz [1995, p. 272]. On n'a pas retenu les lexies enregistrées par le *TLF* comme locutions, mais qui ne semblent pas susceptibles de s'intégrer à une structure *X support lexie Y apport*, telles que *à qui le dites-vous ?* ou *cela va sans dire*.

Si ces lexies ne contraignent pas à la mise en œuvre de cette structure, elles ne l'excluent pas cependant, comme le montrent les citations suivantes :

Il avait banni de la maîtrise tous les instruments de cuivre, la « bastringue » **comme il disait**. [Billy, 1939, cité par le *TLF*, exemple fourni par Sablayrolles et Béciri]

Il se trouvait trop bon, trop doux, **disons le mot**, trop faible. [Hugo, *Les Misérables*, 1881, cinquième partie, livre septième, II, p. 1110]

Ton fanatisme pour le devoir, tes précieuses qualités, ton amour pour les enfants, ta tendresse pour moi, tout ce que je sais de toi me rendra la mort moins amère, **je n'ose dire** douce. [Balzac, *Mémoires de deux jeunes mariées*, 1842, XLVIII, p. 363]

Il était gros, obèse **à vrai dire** ce qui donnait à tous ses gestes, à sa démarche même une lenteur majestueuse. [exemple cité dans Bastian et Hammer, 2000, p. 297]

Ces lexies se trouvent impliquées dans une structure du type *X lexie Y* sous deux statuts différents : avec [*L*] *dirait, disons, faut-il dire, j'allais dire, je n'ose dire*, *Y* est complément d'objet direct du verbe *dire* ; avec *disons le mot, disons-le*, il se trouve en apposition au COD interne de la lexie : *le mot*, ou *le*, qui renvoie par cataphore à *Y* ; avec *dit* participe épithète, *Y* est attribut de *X* par l'intermédiaire du verbe *dire* ; dans ces trois cas, la lexie apparaît comme l'introducteur de *Y*.

En revanche, avec *à vrai dire, comme [L] dit, comment dirai-je*, la place de complément est déjà occupée : la lexie ne fonctionne pas comme opérateur mais simplement comme indice. Dans le cadre d'une apposition, elle indique une modalisation autonymique sur l'apport. Les lexies du premier groupe peuvent donc entrer à titre d'indice ou d'opérateur dans des séquences *X lexie Y*, mais rien ne les y contraint.

Dans le second groupe, on placera les lexies qui figurent nécessairement dans une séquence *X lexie Y* : *que dis-je ?, disons plutôt, disons mieux, autant dire, c'est-à-dire, ce qui veut dire, je veux dire, pour mieux dire, pour ne pas dire, autrement dit, cela dit*. Deux facteurs déterminent cette contrainte : premièrement, ces lexies présupposent un antécédent parce que, dans la plupart des cas, elles présentent en elles-mêmes un élément anaphorique. L'anaphore est due à la nature pronominale de *que* dans *que dis-je ?*, et à l'emploi des démonstratifs *c'*, *ce* et *cela* respectivement dans *c'est-à-dire*, dans *ce qui veut dire* et dans *cela dit* ; elle tient au sémantisme comparatif de *plutôt* dans *disons plutôt*, de *mieux* dans *disons mieux* et dans *pour mieux dire*, de *autant* dans *autant dire*. *Je veux dire*, au sens de « j'entends par là », laisse implicite un *par là*, anaphorique du segment glosé³. Dans *pour ne pas dire*, la négation *ne pas*

³ Dans : « Je veux dire deux mots à ma nièce » [Sévigné, *Correspondance*, 1675, 704], *je veux dire* signifie « j'ai l'intention de dire », son sens résultant de la somme des sens

présuppose un énoncé préalable. Deuxièmement, ces lexies requièrent l'expression d'un apport, à savoir : un COD du verbe *dire* dans *disons plutôt*, *disons mieux*, *autant dire*, *c'est-à-dire*, *ce qui veut dire*, *je veux dire*, *pour mieux dire*, *pour ne pas dire* ; un attribut de X par l'intermédiaire du participe *dit* dans *autrement dit*, *cela dit* ; un énoncé marquant une réaction à la mise en question de X accomplie par *que dis-je ?*⁴.

1.2. L'acte explicatif

Le premier et le second type de lexie présentent-ils systématiquement l'élément Y comme explicatif ? On répondra par la négative pour *soit dit en passant*, qui relève du premier type : quand cette lexie se trouve dans une configuration *X lexie Y*, Y n'est pas donné comme une explication, mais comme une caractérisation accessoire. Pour ce qui est du second groupe, il faut écarter *cela dit* : comme le montre l'étude de Corinne Rossari ici même, la séquence Y « évoque une réserve » sur X, et non une explication.

L'acte accompli par les autres lexies de l'un et l'autre groupe peut en revanche être interprété comme un acte explicatif, dont on développera la nature ci-dessous. En définitive, fonctionnent exclusivement comme marqueurs de glose les lexies suivantes :

- *que dis-je ?*, formé sur l'indicatif,
- *disons plutôt*, *disons mieux*, formés sur l'impératif,
- *autant dire*, *c'est-à-dire*, *ce qui veut dire*, *je veux dire*, *pour mieux dire*, *pour ne pas dire*, formés sur l'infinitif,
- *autrement dit*, formé sur le participe.

Fonctionnent occasionnellement comme marqueurs de glose :

- *dit-on*, *comme [L] dit*, *[L] dirait*, formés sur l'indicatif,
- *disons*, *disons le mot*, *disons-le*, formés sur l'impératif,
- *faut-il dire*, *j'allais dire*, *je n'ose dire*, *pour tout dire*, *à vrai dire*, formés sur l'infinitif,
- *dit* (participe en emploi épithète), *proprement dit*, formés sur le participe.

des éléments qui le constituent. Mais, quand cette bergère de *l'Astrée* dit : « Nous sommes seules, **je veux dire** sans berger » [Urfé, *L'Astrée*, 1610, livre 6, 270], *je veux dire* devient une lexie lexicalisée, dénotant synthétiquement le sens non prédictible : « j'entends par là ».

⁴ Comme *je veux dire*, la séquence *que dis-je ?* peut être employé hors lexicalisation ; ainsi dans le calembour : « que fais-je ? que dis-je ? où vais-je ? et dans quel état j'erre ? » ; l'absence d'énoncé correctif est alors possible. Mais *que dis-je ?* est plus ordinairement utilisé comme lexie lexicalisée, selon deux schémas stéréotypés : X, *que dis-je Y* dans « Étrangère... **que dis-je ?** esclave dans l'Épire, / je lui donne son fils, mon âme, mon empire » [Racine, *Andromaque*, 1668, II, 5] ou bien *que dis-je X : Y...*, comme dans : « C'est un roc !... c'est un pic !...c'est un cap !/ **Que dis-je** c'est un cap ?... C'est une péninsule » [Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897, I, 4]

Ces marqueurs peuvent quelquefois indiquer, pour le référent de X, une dénomination soit alternative :

La seigneurie de Montpellier, **autrement dite** le comté de Melgueil [Florian, 1788, p. 223]

soit virtuellement meilleure :

Il y aura un tunnel – **dites** lien fixe ! – entre la France et l'Angleterre. [Authier-Revuz, 1995, 125]

Par la locution verbale *vouloir dire*, la lexie peut indiquer le signifié de X' [Gomila, ici même] :

On appelle cela à Grenoble un bet, **ce qui veut dire** un homme grossier né dans les montagnes de Gap. [Stendhal, *Correspondance*, 1836, 88]

Mais, de façon très prédominante, les marqueurs de glose formés sur *dire* permettent d'accomplir une seconde nomination. Toute une rhétorique de la nomination se laisse lire alors, le marqueur de glose contribuant à construire l'*ethos* du locuteur. Par un *j'allais dire*, qui rejette dans la virtualité une nomination supposée comme audacieuse, il se présente comme un personnage réservé, modéré, raisonnable :

Ne résistez point à mes désirs, **j'allais dire** à mon ordre. [Latouche, *Dernières lettres de deux amants*, 1821, 15]

Dans les marqueurs *pour ne pas dire*, *je n'ose dire*, la négation prétend refuser la nomination Y. Ainsi, avec *X pour ne pas dire Y*, X est présenté comme un moyen de ne pas procéder à la nomination trop hardie par Y :

Pour Monsieur le coadjuteur, je vous avoue, ma bonne, que je suis impitoyable à ses longues et cruelles froideurs, **pour ne pas dire** inhumanités. [Sévigné, *Correspondance*, t. 3, 1696, 367]

Le complément de but négatif *pour ne pas dire inhumanités* introduit un commentaire méta-énonciatif sur la nomination *longues et cruelles froideurs*. Dans cette formulation, la nomination assumée est *longues et cruelles froideurs* tandis qu'*inhumanités* apparaît comme une nomination évitée. Cependant, ce contournement est présenté comme un simple évitement du dire, laissant entendre que, dans son for intérieur, Madame de Sévigné considère *inhumanités* comme la dénomination adéquate pour le comportement du coadjuteur. *Inhumanités*, très dépréciatif, n'est sans doute pas bon à dire du point de vue des bienséances de la conversation entre honnêtes gens⁵, mais cela ne signifie pas qu'il soit inadéquat au référent : le fait que Madame de Sévigné éprouve le besoin de mentionner le mot, fût-ce dans un complément méta-énonciatif de but négatif, suggère en fait le contraire. Le locuteur privilégie alors un *ethos* de bienséance.

⁵ Ou du point de vue des maximes de politesse décrites par R. Lakoff [Lakoff, 1973].

En revanche, *disons le mot*, qui délivre la nomination audacieuse, il met en scène un cheminement menant de la réserve vers un acte de courage linguistique :

Voilà donc le plan affreux que l'hypocrisie la plus profonde, – **disons le mot**, – que la friponnerie la plus éhontée ose cacher sous le nom de la souveraineté du peuple, qu'elle veut anéantir. [Robespierre, *Discours sur le jugement de Louis XVI*, 1792, p. 192]

C'est l'héroïsme du dire qui est alors représenté.

Disons mieux et *pour mieux dire*, tout en conservant la mise en scène de l'acte de nomination et donc la démonstration de courage linguistique qu'il implique, présentent, par l'adverbe *mieux*, un locuteur en recherche de qualité de la nomination :

La ruse, **disons mieux**, la perfidie, fit presque toute la politique de l'ancienne Rome. [Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété ?*, 1840, p. 333]

Chacun la révère, **pour mieux dire** la craint, c'est une autre mégère. [Du Lorens, *Satires*, 1646, p. 12]

Le comparatif signale l'insuffisance de la première nomination, et la glose avoue par là la difficulté de la nomination. L'*ethos* héroïque s'en trouve corrigé d'une nuance de modestie. *Je veux dire* pousse plus loin le rejet de la première dénomination : aveu d'échec, il construit un *ethos* d'humilité.

Le caractère métalinguistique des reprises de nomination et des ratures peut prêter à discussion, comme l'a souligné J. Gardes Tamine [Gardes Tamine, 2003, p. 196-199]. Cependant, la présence du verbe *dire* dans les marqueurs étudiés est un indice de modalisation autonymique ; plus généralement, *dire autrement*, *mieux dire*, *corriger*, *exemplifier* peuvent constituer une manière de s'arrêter sur le sens que l'on donne au premier mot avancé.

Pour aller à la recherche des gloses dans les corpus, il est sans doute préférable de ne pas trop restreindre *a priori* la notion de marqueur de glose ; il convient en revanche de se demander quels seront les marqueurs statistiquement les plus productifs.

2. Évaluation statistique

Pour cette première approche des fréquences, j'ai testé sur Frantext huit lexies, choisies parmi les marqueurs dévolus à la glose : *autant dire*, *ce qui veut dire*, *c'est-à-dire*, *je veux dire*, *pour mieux dire*, *pour ne pas dire*, *autrement dit* et *disons plutôt*, représentatives des différentes formes syntaxiques que peut prendre *dire*, et des configurations pragmatiques décrites en première partie. Le tableau ci-dessous les présente selon leur ordre décroissant de fréquence sur la période 1901-2000.

| | XVI ^e | XVII ^e | XVIII ^e | XIX ^e | XX ^e |
|---------------------------|------------------|-------------------|--------------------|------------------|-----------------|
| c'est à dire | 8,4 | 8,15 | 0,58 | 0,09 | 0,04 |
| c'est-à-dire | 0,84 | 6,39 | 14,55 | 13,6 | 16,36 |
| c'est-à-dire/c'est à dire | 9,24 | 14,54 | 15,13 | 13,69 | 16,4 |
| je veux dire | 0,35 | 1,94 | 1,21 | 0,99 | 2,84 |
| autrement dit | 0,02 | 0,02 | 0,04 | 0,15 | 0,97 |
| autant dire | 0,1 | 0,09 | 0,03 | 0,1 | 0,36 |
| pour ne pas dire | 0 | 0,15 | 0,18 | 0,18 | 0,23 |
| pour mieux dire | 0,5 | 0,93 | 0,81 | 0,48 | 0,18 |
| ce qui veut dire | 0,02 | 0,04 | 0,04 | 0,18 | 0,16 |
| disons plutôt | 0 | 0,004 | 0,03 | 0,009 | 0,07 |

Les chiffres donnés dans les colonnes correspondent au calcul de la fréquence de la forme lexicale pour 100 000 occurrences. D'après ce tableau, on peut d'une part percevoir l'évolution de la place de ces marqueurs dans la langue, d'après le reflet qu'en donne le corpus de Frantext, et d'autre part dégager une hiérarchie entre ces différents marqueurs.

2.1. Une progression des marqueurs de glose

La grande tendance que fait apparaître le tableau est une progression générale de l'emploi des marqueurs : sur 100 000 mots rencontrés, on trouve environ 9 *c'est à dire/c'est-à-dire* au XVI^e siècle, alors qu'on en trouve environ 16 au XX^e. Cette tendance vaut pour l'ensemble des marqueurs, à l'exception de *pour mieux dire*.

Dans le détail de l'évolution, l'augmentation est globalement continue jusqu'au XVIII^e siècle ; pour plusieurs marqueurs, le XIX^e siècle est une période de stagnation (c'est le cas de : *pour ne pas dire*) ou de recul (ainsi pour : *c'est-à-dire/c'est à dire*, *je veux dire*, *pour mieux dire*, *disons plutôt*). On peut expliquer ce relatif déclin par l'importance de la glose au XVIII^e siècle. À cet égard, on rapprochera XVIII^e et XX^e siècle ainsi que le propose J.-P. Seguin : « Comme le sera le nôtre, le Siècle des Lumières est *le siècle de la métalangue* » [Seguin, 1972, 61]. Les travaux des grammairiens philosophes au XVIII^e siècle, comme ceux des linguistes au XX^e, développent en effet une « métalangue ». Mais c'est en même temps l'ensemble des locuteurs qui est engagé dans une réflexion métalinguistique. Pour le XVIII^e siècle, on a pu expliquer ce phénomène par une prise de conscience politique, dont témoigne notamment le débat sur l'« abus des mots » [Steuckardt, 2001, 184-194] ; pour le XX^e, c'est plus souvent la piste psychanalytique qui est invoquée [Authier-Revuz, 1995, 74-94 notamment]. L'enquête sur les marqueurs de glose confirme en tout cas que c'est au XVIII^e et au XX^e siècles que le retour réflexif sur les mots prend le plus de poids dans les énoncés.

2.2. Les principaux marqueurs

C'est-à-dire occupe, à toute époque, une place largement dominante par rapport aux autres lexies. Entre ce marqueur et les autres, le rapport est, pour en donner une idée approximative, d'environ 1 à 10. L'importance de *je veux dire*, qui apparaît comme le second marqueur, doit être relativisée par le fait que *je veux dire* est ambigu, et qu'il ne fonctionne pas exclusivement comme marqueur de glose. *Pour mieux dire* est jusqu'au XIX^e siècle le troisième marqueur, mais son emploi a commencé à décliner dès le XVIII^e siècle, alors que d'autres petits marqueurs progressaient régulièrement : au XX^e siècle, il est moins employé qu'*autrement dit*, *autant dire* et *pour ne pas dire*. *Autrement dit* suit une tendance opposée, qui le place en troisième position au XX^e siècle.

3. Étude comparative de *c'est-à-dire*, *je veux dire* et *autrement dit*

Pour le locuteur du XX^e siècle, les lexies formées sur *dire* les plus fréquemment employées sont donc : *c'est-à-dire*, *je veux dire*, et *autrement dit*. Quels marqueurs de glose sont-elles ?

3.1. Polysémie ?

Y a-t-il des situations où la lexie n'est pas marqueur de glose ? *Je veux dire* est certes la séquence la plus polysémique des trois : elle peut indiquer une volonté de déclarer, et non d'explicitier une signification (cf. *supra*).

Pour *c'est-à-dire*, les dictionnaires actuels (*TLF*, *Robert*) distinguent trois emplois : équivalence, restriction (en notant parfois une nuance consécutive), et expression d'un refus poli :

Vous venez avec nous dimanche ? **C'est-à-dire** que j'ai promis d'aller voir un ami. [exemple construit donné par le *TLF*, à l'article *c'est-à-dire*]

Ce dernier emploi peut paraître assez éloigné de la glose. On peut penser cependant que de tels énoncés sont en fait une formulation elliptique d'un énoncé du type : *j'ai promis d'aller voir un ami, c'est-à-dire que je ne viendrai pas*. L'énoncé actualisé laisse implicite la proposition négative qui exprimerait trop crûment le refus du locuteur : ici, « je ne viendrai pas », refus que le locuteur poli se refuse à proférer directement ; il ne prononce effectivement que la glose de ce refus. On considérera donc que, dans ce cas comme dans les autres, *c'est-à-dire* introduit une glose.

Avec *autrement dit*, l'homonymie entre le participe *dit* et la troisième personne du présent de l'indicatif ne présente pas, dans la pratique, une réelle difficulté : seule la première occurrence de *Frantext* actualise un sens non explicatif :

Autrement dit ta langue, autrement ton cœur pense. [Ronsard, *Sonnets pour Hélène*, 1584, p. 118].

Si *dit*, ici présent de l'indicatif du verbe *dire*, se trouve ici postposé à l'adverbe *autrement*, c'est la relative souplesse de l'ordre des mots dans la langue du XVI^e siècle et du genre poétique, qui le permet. Ordinairement, la postposition implique une nature participiale de *dit*. *Autrement dit* peut certes s'interpréter en deux sens : « autrement appelé » et « en d'autres termes », mais tous deux se rapportent à la glose.

2.2. Figement progressif des lexies en *dire*

C'est-à-dire est le plus nettement lexicalisé des trois marqueurs. Les traits d'union, dont l'usage devient dominant au XVIII^e siècle, signalent cette lexicalisation. Elle s'accompagne d'une lexicographisation : *c'est-à-dire* est enregistré dans le *Dictionnaire de l'Académie* dès sa première édition, à l'article *ce*. Dans les dictionnaires contemporains, un article propre est consacré à *c'est-à-dire*, catégorisé comme locution adverbiale ou conjonctive.

C'est seulement au XIX^e siècle que *je veux dire* et de *autrement dit* font leur entrée dans le dictionnaire. Le premier est mentionné dans la 6^e édition du *Dictionnaire de l'Académie* [article « dire », 1835], le second dans le Grand Dictionnaire du XIX^e siècle [Larousse, article « dit »,]. Les deux lexies sont moins figées que *c'est-à-dire* : *je veux dire* peut varier par la flexion de *veux* et par la possibilité d'intercaler un adverbe (*je veux simplement dire*), *autrement dit* par l'accord de *dit* ; cette seconde variation est cependant rare dans l'usage contemporain⁶. La lexicographisation de *autrement dit* semble en meilleure voie que celle de *je veux dire* : si les grands dictionnaires comme le *TLF* mentionnent ce dernier, le *Petit Robert* ne le fait pas ; en revanche on trouve *autrement dit* dans les dictionnaires contemporains, même dans le *Petit Robert*, à l'article *autrement* et à l'article *dire*.

3.3. Homogénéisation du fonctionnement syntaxique

3.3.1. Le poids des origines

On distinguera, à cause de leur constitution initiale, *c'est-à-dire* et *je veux dire* d'une part, et *autrement dit* de l'autre. Le retour à l'étymologie est nécessaire pour rendre compte de la construction par une complétive : *c'est-à-dire* comme *je veux dire* peuvent être suivis de la conjonction *que*, introduisant une conjonctive complétive, alors que cela est impossible pour *autrement dit* (on ne peut pas dire **autrement dit que*). Il faut donc considérer que, dans cette construction, *dire* reste perçu comme une forme active transitive alors que *dit*, passif, n'admet pas de complément d'objet.

Dans cette perspective étymologique, les séquences introduites par *c'est-à-dire* et par *je veux dire* apparaissent comme des propositions insérées à l'intérieur de la phrase en tant que propositions incidentes, ou dans le texte en

⁶ Voir notice « Autrement dit ».

tant que phrases ayant statut de commentaire métalinguistique ; les séquences introduites par *autrement dit* en revanche sont centrées autour d'un participe *dit* est originellement épithète détachée. En effet, dans un emploi ancien, attesté dès le moyen français au moins, *autrement dit* accompagne des noms propres et introduit des surnoms. Les Chartes de l'abbaye Sainte Magloire évoquent ainsi « Jehan le Vachier autrement dit le Prestre » [1330, p. 200] et le Châtelet enregistre en 1387 une plainte contre « Marion de la Court, autrement dite Lesragée » [*Registre criminel du Châtelet*, 1389, p. 431] : l'accord indique que la forme *dit* est analysée comme participe passé passif. Cette interprétation syntaxique de *autrement dit* semble encore à l'œuvre lorsque le locuteur accorde *dit*.

À ces femmes fortes des premiers siècles, il joint celles des derniers, en parcourant tous les états, il trouve en France Jeanne d'Arc, **autrement dite** la pucelle d'Orléans, aussi connue en Angleterre qu'en France. [Aubert de la Chesnaye, *Lettres amusantes et critiques sur les romans*, 1743, p. 218]

Cependant, l'absence d'accord est devenue de règle⁷, ce qui invite à considérer que, avec le figement, *autrement dit* tend à être perçu comme une locution adverbiale.

3.3.2. L'interprétation par la coordination

La catégorisation par l'étiquette *locution adverbiale* peut être proposée pour les trois marqueurs. Le *TLF* donne pour *c'est-à-dire* : « locution adverbiale et conjonctive ». On s'oriente alors vers une interprétation de la séquence comme une lexie coordonnante (ou subordonnante pour *c'est-à-dire que* et *je veux dire que*) plutôt que comme une insertion ou un détachement. Cette coordination comporte une dissymétrie dans la mesure où les éléments coordonnés ne sont pas exactement sur le même plan énonciatif ; mais on peut penser avec C. Badiou-Monferran [2002, p. 98] qu'il est possible de revenir sur le postulat de l'équivalence absolue dans la coordination.

Une différence singularise ici encore le fonctionnement de *autrement dit* : alors que *c'est-à-dire* et *je veux dire* ne peuvent pas être combinés avec une conjonction de coordination, *autrement dit*, lui, peut l'être. Ainsi, on pourrait regarder *c'est-à-dire* et *je veux dire* comme purement coordonnants alors que *autrement dit* serait plutôt une locution adverbiale utilisée comme coordonnant par défaut.

Dans les trois cas, il faut noter que la lexie introduit non seulement des gloses de mot mais aussi des paraphrases de proposition. La présence de *que*, pour *c'est-à-dire* et pour *je veux dire*, peut être un indice pour isoler la paraphrase de proposition, mais elle n'est pas absolument nécessaire. Si l'on souhaite se limiter aux gloses de mot, ce n'est pas le choix du marqueur qui

⁷ Voir « Notice ».

permettra de restreindre la recherche, et il faudra recourir à d'autres moyens : par exemple, pour la recherche des gloses de substantif (les plus fréquentes), on peut ajouter un déterminant au marqueur. En demandant *c'est-à-dire un* au lieu de *c'est-à-dire*, on élimine bon nombre de paraphrases de proposition. Cependant, ce moyen n'est évidemment pas entièrement satisfaisant puisque d'une part il en laisse subsister, et que d'autre part il écarte des séquences comme : *une figure qu'on appelle antithèse, c'est-à-dire opposition* [Dumarsais, *Traité des tropes*, 1830, 3], évidemment intéressantes du point de vue de la glose.

3.4. Description sémantique

3.4.1. Fonctionnement sémiotique

Les trois marqueurs placent sur un même régime sémiotique X et Y, à deux réserves près : la première concerne *autrement dit*, qui, de par son origine, peut permettre une interprétation de Y comme autonome ; la seconde *je veux dire*, où l'inscription du locuteur par le pronom *je* détermine une limitation d'emploi. Ainsi, dans :

La scène est à Constantinople, **autrement dite** Byzance. [Racine, *Bajazet*, 1697, p. 494]

autrement dite Byzance commute avec *autrement appelée Byzance*, ce qui amène à considérer *Byzance* comme un autonome. *Autrement dit* est donc susceptible de deux fonctionnements différents : celui, plutôt archaïque, de marqueur d'autonymie, et celui, devenu courant, d'opérateur d'une seconde nomination.

La limitation d'emploi de *je veux dire* apparaît dans l'impossibilité d'un énoncé tel que :

?On a appelé ce genre de personnes *ministre*, **je veux dire** *serviteur*.

Ce qui rend l'énoncé étrange, c'est probablement que *je veux dire* semble présupposer que le locuteur était responsable de la première formulation. Ainsi, avec *je veux dire*, la glose d'autonyme ne semble possible que si le locuteur est responsable du premier autonome, comme c'est le cas dans :

J'appelle ce genre de personnes *ministre*, **je veux dire** *serviteur*.

Les huit premiers vers du sonnet sont donc divisés en deux quatrains que j'appelle uniformes, ou de deux couleurs seulement, **je veux dire** qui se ressemblent en rime. [Colletet, *L'art poétique, Traité du sonnet*, section 10, 1658, 191]

3.4.2. Un effet d'opacification

Authier-Revuz considère qu'il y a opacification du dire dans le cas où l'on perçoit une synonymie entre X et Y, mais non lorsqu'ils sont en relation argumentative ; elle oppose ainsi :

(a) un vol de bêtes à bon Dieu, c'est-à-dire un vol de coccinelle

à

(b) un vol de bêtes à bon Dieu, c'est-à-dire une calamité pour le jardin. [Authier-Revuz, 1992, p. 208-209]

Selon elle, il y a, modalisation autonymique en (a), mais non en (b). D'après ce modèle, on jugera qu'il y a modalisation autonymique sur X et Y en :

Il est quelquefois nécessaire en ces rencontres qu'il intervienne un Mercure, **je veux dire** un esprit ouvert, tranquille, facile et désintéressé. [Ste-Beuve, *Port-Royal*, 1842, p. 182]

Je casse une canne, **autrement dit** je m'esbigne, ou, comme on dit à la cour, je file. [Hugo, *Les Misérables*, 1881, IV, 11, 1, p. 846]

mais non en :

« Sais-tu bien, repris-je, ce que vaut une femme, **je veux dire** une charmante et idéale créature, telle que tu n'en as pas même créé dans tes songes. [Janin, *L'Âne mort et la femme guillotinée*, 1829, Préface, p. 149]

J'avais sur les bras des affaires de famille, **autrement dit** des soucis d'argent. [Sand, *Correspondance*, à Augustine Brohan, 1848, p. 649]

Seule l'absence pure - non pas l'absence de ceci ou de cela - mais l'absence de tout où s'annonce toute présence - peut inspirer, **autrement dit** travailler, puis faire travailler. [Derrida, *L'Écriture et la différence*, 1967, I, 1, p. 17]

Il me semble toutefois, que, même en l'absence d'un rapport synonymique, persiste un effet d'opacification : le locuteur présente comme une équivalence lexicale le rapport entre X et Y, rapport qu'à la réflexion, certes, nous interprétons comme un rapport argumentatif. Il transforme une relation causale de circonstance en une synonymie en langue, comme si, non pas dans le contexte limité de l'énonciation, mais toujours, au plan de la langue, *femme* équivalait à *charmante et idéale créature*, *affaires de famille* à *soucis d'argent*, et *inspirer* à *travailler* ; par ce passage à la généralité, il se donne des allures de personne d'expérience, de penseur profond, plaisamment, comme le font Jules Janin et Georges Sand, ou plus sérieusement comme Derrida.

3.4.3. Relation sémantique entre X et Y

Avec les trois marqueurs, Y peut présenter une extension équivalente, supérieure ou inférieure à X⁸. Toutefois, les trois situations ne sont pas représentées pour chacun dans la même proportion. On pourra en juger par une évaluation des emplois des trois lexies comme marqueurs de glose de mot⁹ sur la période 1995-2000 :

⁸ Voir notices.

⁹ On a écarté pour ce décompte les emplois où ces lexies n'introduisent pas une glose de mot. *C'est-à-dire* présente 104 occurrences, 20 introduisent une proposition et ont

| | | <i>c'est-à-dire</i> | <i>je veux dire</i> | <i>autrement dit</i> |
|---|-------------|---------------------|---------------------|----------------------|
| Extension de X équivalente à celle de Y | transcodage | 7 | | 2 |
| | définition | 4 | | |
| | correction | 7 | | 2 |
| Extension de X inférieure à celle de Y | | 53 | 5 | |
| Extension de X supérieure à celle de Y | | 9 | | |

Avec *c'est-à-dire* et *je veux dire*, prédominent des configurations où le segment glossateur Y a une extension plus restreinte que celle de X : la grande majorité des gloses introduites par ces marqueurs indiquent le sens de X dans un contexte particulier. Il m'a en fait été difficile de trouver des gloses d'équivalence avec *je veux dire* : la présence du déictique semble inviter à donner par la glose non pas un équivalent synonymique de X, mais une nomination du référent de X pertinente dans la situation d'énonciation particulière où se trouve le locuteur.

En revanche, avec *autrement dit*, X et Y sont généralement de même extension, ce qui fournit des gloses intéressantes dans une perspective lexicographique. De ce point de vue, *autrement dit* apparaît comme un marqueur des plus performants par la quasi-absence de bruit qu'il génère et par la qualité des gloses qu'il introduit. Sa limite tient à une émergence récente : dans les textes antérieurs au XX^e siècle, on en trouve peu d'occurrences et, au XX^e siècle, il reste moins fréquent que les deux autres marqueurs.

La comparaison entre les trois marqueurs fait donc apparaître deux fonctionnements distincts du dialogisme : *je veux dire* n'intervient que dans le cadre d'un auto-dialogisme, alors que *autrement dit* et *c'est-à-dire* peuvent s'inscrire aussi dans un hétéro-dialogisme polémique ou didactique, auquel *je veux dire* n'a pas accès. Comme il porte en lui l'inscription du locuteur, *je veux dire* ne peut en effet opérer la mise à distance hostile ou hiérarchique des gloses polémiques ou didactiques. Ainsi s'esquissent deux fonctions des marqueurs formés sur *dire* : le locuteur s'en sert tantôt pour inscrire le discours d'autrui dans son discours, tantôt pour pouvoir revenir sur son propre discours. Dans le premier cas, le propos est d'expliquer le discours d'autrui : comme *autrement dit* et *c'est-à-dire*, le marqueur *ce qui veut dire* remplit cette fonction ; *autant dire* est réservé aux situations où l'explication se fait dévoilement polémique.

donc été écartées : le bruit est de 23%. *Je veux dire* présente 22 occurrences, dont 8 gloses de propositions, 2 ratures, 7 emplois non explicatifs, ce qui constitue un bruit de 77%. *Autrement dit* présente 4 occurrences, qui introduisent toutes des gloses de mot.

Dans le second cas, il s'agit de mettre en scène l'opération de nomination : dans *je veux dire*, la présence du *je* met en évidence cette potentialité, qui existe, à des degrés divers, dans chacun des marqueurs formés sur *dire*. Plus qu'aucun autre, *je veux dire* manifeste de la part du locuteur un sentiment d'insatisfaction à l'égard de ses propres formulations. L'époque moderne aime assez cette représentation d'un locuteur tâtonnant ; le relatif déclin de *pour mieux dire* s'explique peut-être par là : sans doute l'auto-satisfaction, pourtant légère, qui transparait dans l'adverbe *mieux*, nous semble-t-elle encore excessive.

Bibliographie

- AUTHIEZ-REVUZ J., Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative, Thèse de Doctorat d'État, Université de Paris VIII, 1992.
- AUTHIEZ-REVUZ J., *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 1995.
- AUTHIEZ-REVUZ J., DOURY M., REBOUL-TOURÉ (éds), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2003.
- BADIOU-MONFERRAN C., « Coordonner : (qu')est-ce (qu')ajouter ? », *Figures d'ajout*, J. Authier-Revuz et M.-C. Lala (éds), Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2002, p. 97-110.
- BASTIAN S. et HAMMER F., « À vrai dire = *Genauer gesagt* ? Les phrasèmes du commentaire. Une perspective contrastive », P. Anderson, A. Chauvin-Vileno, M. Madini (éds), *Répétition, altération, reformulation*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2000, p. 283-302.
- GARDES TAMINE J., « Glose et amplification », A. Steuckardt et A. Niklas-Salminen (éds), *Le mot et sa glose*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 2003, p. 189-203.
- JULIA C., *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2001.
- LAKOFF R., « The logic of politeness : Or minding your *p*'s and *q*'s », *Proceedings of the Ninth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, 1973, p. 292-305.
- LANGHANS B., « Indices de glose dans un corpus d'entretiens », A. Steuckardt et A. Niklas-Salminen (éds), *Le mot et sa glose*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 2003, p. 245-269.
- PÉRICHON B., « La glose, un procédé discursif à double détente : asseoir ses propres dires, dénoncer les dires des autres », A. Steuckardt et A. Niklas-Salminen (éds), *Le mot et sa glose*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 2003, p. 93-104.
- REY-DEBOVE J., *Le métalangage : étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Le Robert, [1978] 1997.
- SEGUIN J.-P., *La langue française au XVIII^e siècle*, Paris, Bordas, 1972.

STEUCKARDT A., « L'abus des mots, des Lumières à la Révolution », G. Siouffi et A. Steuckardt (éds), *La norme lexicale*, Montpellier, Publications de l'Université Paul Valéry, 2001, p. 177-196.